Petits Fruits 2023
(Distributions de Juin 2023 à Septembre 2023)

Entre l'adhérent (l'amapien) de l'association AMAPlace	**Et La Ferme des Clos représentée par Vincent Lagrue (le producteur)** **78830 Bonnelles**
Nom et Prénom : Email : Tél :	
Référent AMAPlace : Chloé Marcheteau - chloe.marcheteau@live.fr	
Ce contrat instaure un partenariat avec le producteur de petits fruits rouges bio de la Ferme des clos à Bonnelles (78). En adhérant à ce contrat, l'amapien préachète la production de l'exploitation. L'amapien s'engage à avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur et avoir acquitté sa cotisation 2022/2023. **L'amapien s'engage à réceptionner ses petits fruits rouges. Les dates sont prévisionnelles et un mail sera envoyé aux amapiens la veille des distributions.**	

Le mot du producteur : J'ai créé en 2019 une exploitation agricole centrée sur la culture de petits fruits rouges selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Le jardin se compose de plusieurs parcelles de petits fruits, une large allée relie les espaces, de part et d'autre un « massif de biodiversité » composé d'arbres fruitiers, de plantes aromatiques, de plantes mellifères offrent des refuges aux auxiliaires.

Dans cette parcelle apparemment très ordonnée, la diversité est au rendez-vous, les espèces et les variétés se côtoient et offrent sur chaque rang une baie différente : framboises, mûres, groseilles, myrtilles, cassis, amélanches, gojis fraises physalis, … Les baies rouges, oranges, jaunes, violets offrent chacune une nouvelle saveur, sucrée, acidulée, douce, amère…

Je travaille sur une petite exploitation dans un esprit de permaculture…. Les rendements ne sont pas les mêmes que chez les gros producteurs, mais la terre se porte mieux. Si les rendements sont bons, je fournirais plus de fruits.

Les principaux engagements : Les parties du présent contrat établissent une relation commerciale solidaire en vente directe, sous la forme d'un partenariat en accord avec la charte des AMAP. Elles manifestent ainsi leur soutien à une agriculture paysanne –au sens de la charte de l'agriculture paysanne – et au respect de la nature et du vivant. Elles affirment également leur volonté de participer activement à une démarche d'éducation populaire qui crée les conditions de l'appropriation citoyenne des enjeux agricoles et alimentaires. Elles s'engagent à respecter les principes et engagements définis, à savoir...

Prix et contenu : Nous vous proposons **2 kg de fruits rouges, répartis de juin à septembre, sur 7 ou 8 distributions, le tout pour 52 €**.

Les paniers successifs permettront de déguster et découvrir les saveurs des différents petits fruits disponibles sur l'exploitation au fil de la saison. Les quantités de fruits livrés seront fonction des récoltes, c'est-à-dire que les quantités seront variables d'une distribution à l'autre pour atteindre un volume global de 2 kg de fruits rouges sur la saison.

Horaires de distribution : vendredi de 18h30 à 19h30 Lieu : rue des prairies - bungalow de la plaine des sports de Breuillet ou un autre lieu si nécessaire. Prévisions de distributions : **09/06, 23/06, 07/07, 21/07, 04/08, 25/08, 08/09, 22/09**

Commande – Modalités			
Nombre de paniers de fruits rouges		x 52€	Total =
Paiement par 1 ou 2 chèques à l'ordre de Vincent Lagrue (encaissement fin juin et fin août)			
Chèque n°1 :	Chèque n°2 :	Banque :	
Le contrat signé et les chèques sont à remettre, au plus tôt, à l'un des référents AMAPlace, afin d'être sûr d'avoir un panier réservé. Vous pouvez commander en cours de saison. Vous pouvez aussi déposer ou poster vos documents à Chloé Marcheteau - 13 av J. Ferry, 91790 Boissy S/S yon			

Fait à…… en simple exemplaire**, le**……..

Nom et Signature de l'adhérent :

Signature de Vincent Lagrue :